



14ème législature

Question N° : 101962	De Mme Véronique Besse (Non inscrit - Vendée)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > femmes	Tête d'analyse > contraception	Analyse > implant. contrôles.
Question publiée au JO le : 17/01/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Véronique Besse attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la méthode de contraception définitive Essure. Aujourd'hui, la sécurité sociale autorise et rembourse cette méthode de contraception définitive. Or aujourd'hui, la composition des implants et le nombre de témoignages de femmes montrent de nombreux effets indésirables et dangereux pour ces femmes. De plus, la France est le deuxième pays où la méthode est la plus utilisée. La mise en place de solutions devient donc une priorité de santé nationale. C'est pourquoi elle lui demande d'énoncer les solutions gouvernementales envisagées afin d'agir contre ce phénomène très inquiétant.